



**Commission de l'autonomie de la
personne et de la silver économie**

60540 - Silver Développement

**Proposition de non renouvellement de
l'adhésion du Département du Bas-
Rhin à l'association France Silver Eco**

Rapport n° CP/2017/284

Service gestionnaire :

L - Mission aménagement, développement et emploi

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin adhère depuis 2012 au Centre National de Référence Santé (CNR Santé), association dénommée depuis 2015 France Silver Eco. Le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin siège au Conseil d'administration. Le présent rapport a pour objet de proposer le non-renouvellement de l'adhésion du Département du Bas-Rhin à l'association France Silver Eco.

Le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi a initié en 2009 la création du Centre National de Référence Santé (CNR Santé), association dénommée depuis 2014 France Silver Eco, et dont le siège est basé à Nice. Sa mission vise à fédérer les porteurs de solutions et produits numériques innovants dans le domaine de la Silver économie et du vieillissement actif.

Engagé dans la démarche « Innovation pour l'autonomie », le Département a décidé en 2012 d'adhérer à l'association France Silver Eco et, à ce titre, a versé une cotisation annuelle d'un montant de 4 900 € jusqu'en 2016.

Le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin siège au Conseil d'administration. Il y est représenté, depuis 2015, par la Vice-Présidente en charge de l'autonomie et du silver développement. Ce Conseil d'administration est composé d'une trentaine de membres dont plus de la moitié sont des entreprises. 4 Départements sont représentés.

La filière de la Silver économie a été officiellement lancée le 24 avril 2013 par le gouvernement et elle est confiée au pilotage des Régions. La relance de la démarche a été confiée à l'association France Silver Eco qui a fait des Régions son cœur de cible. Depuis 2014, la place des Départements est quasi inexistante dans les orientations et actions conduites par l'association. Par ailleurs, le montant de la cotisation annuelle est en augmentation constante.

Aussi, il est proposé à la Commission Permanente de ne pas reconduire l'adhésion à l'association France Silver économie.

La commission autonomie et silver développement du 8 juin 2017 a donné un avis favorable à cette proposition.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide le non-renouvellement de son adhésion à l'association France Silver Eco pour 2018, et charge son Président d'entreprendre les actions nécessaires auprès de l'association France Silver Eco, autorise son président à signer les actes à passer à cet effet.

Strasbourg, le 23/06/17

Le Président,



Frédéric BIERRY